

REPUBLICUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DU MAYO LOUTI

PREFECTURE DE GUIDER

SECRETARIAT PARTICULIER



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland  
NORTH REGION

MAYO LOUTI DIVISION

DIVISIONAL OFFICE GUIDER

PRIVATE SECRETARIAT

## **DECISION PREFECTORALE N° 192 /DP/D42/CDPM/2020**

Portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence N°002/AONO/RN/D42/CDPM/2020 du 05/08/2020 pour la réalisation de certains projets pour le district de Santé de GOLOMBE, Arrondissement de GUIDER, Département du MAYO LOUTI.

### **LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MAYO LOUTI, *Maître d'Ouvrage Délégué***

Vu la constitution ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation Administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des Chefs de Circonscriptions Administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le Décret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur **ITOE Peter MBONGO** aux fonctions de Préfet du Département du MAYO LOUTI ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020;

Vu le Dossier l'Appel d'Offres N°002/AONO/RN/D42/CDPM/2020 du 05/08/2020 pour la réalisation de certains projets pour le district de Santé de GOLOMBE, Arrondissement de GUIDER, Département du MAYO LOUTI;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le procès-verbal de la session et la lettre de proposition d'attribution de la Commission Départementale de Passation des Marchés publics du MAYO LOUTI, dressés le 31 Août 2020 ;

**DECIDE:**

**Article 1 :** L'Entreprise ci-après est retenue pour la réalisation de certains projets pour le district de Santé de GOLOMBE, Arrondissement de GUIDER, Département du MAYO LOUTI, conformément au tableau ci-après :

N° Lot et Intitulé du projet	Entreprise	Montant HTVA F CFA	Montant TTC F CFA	Délai d'exécution
<b>Lot unique : réalisation de certains projets pour le district de Santé de GOLOMBE, Arrondissement de GUIDER, Département du MAYO LOUTI</b>	ETS ABOU BP 1882 GAROUA	9 794 374 F CFA	11 679 791 F CFA	Deux (02) mois

**Article 2 :** Le soumissionnaire ci-dessus désigné, est invité à se présenter à la Préfecture de GUIDER, Secrétariat Particulier, pour l'établissement du projet de lettre-commande.

**Article 3 :** La présente décision sera notifiée à l'attributaire puis enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.-

Guider, le 02 SEPT 2020

**LE PREFET,**

Ampliations :

- ✓ DDMAP/ML
- ✓ ARMP-NO/GAROUA
- ✓ DDEPAT/ML
- ✓ CDPM/ML
- ✓ CFD/ML
- ✓ INTERESSES
- ✓ CHRONOS/ARCHIVES



*Itoe Peter Mbongo*  
Administrateur Civil Principal

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DU MAYO LOUTI

PREFECTURE DE GUIDER

SECRETARIAT PARTICULIER



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

NORTH REGION

MAYO LOUTI DIVISION

DIVISIONAL OFFICE GUIDER

PRIVATE SERCRETARIAT

## COMMUNIQUE N° DD9/C/RN/D42/CDPM/2020

Portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence N°002/AONO/RN/D42/CDPM/2020 du 05/08/2020 pour la réalisation de certains projets pour le district de Santé de GOLOMBE, Arrondissement de GUIDER, Département du MAYO LOUTI.

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MAYO LOUTI, MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE, COMMUNIQUE :**

Par décision DECISION PREFECTORALE N° 192/DP/RN/D42/CDPM/2020 du 02 SEPT 2020,

l'Entreprise ci-dessous mentionnée est déclarée adjudicataire du marché objet de l'Appel d'Offres susvisé pour les montants et délai ci-après :

N° Lot et Intitulé du projet	Entreprise	Montant HTVA F CFA	Montant TTC F CFA	Délai d'exécution
<b>Lot unique</b> : réalisation de certains projets pour le district de Santé de GOLOMBE, Arrondissement de GUIDER, Département du MAYO LOUTI	ETS ABOU BP 1882 GAROUA	9 794 374 F CFA	11 679 791 F CFA	Deux (02) mois

Le représentant de ladite entreprise est invité à se présenter à la Préfecture de GUIDER, Secrétariat Particulier dans un délai de sept (07) jours à compter de la publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de lettre-commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera./-

Guider, le 03 SEPT 2020

**LE PREFET,**



*Peter Mbongo*  
Ibo Peter Mbongo  
Administrateur Civil Principal